

## Un Parlement de substitution

C'est par un refus poli, mais ferme, que les Socialistes ont décliné l'invitation adressée par Emmanuel Macron pour participer aux travaux du Conseil National de la Refondation.

Les raisons de ce refus ont été expliquées dans un courrier commun, signé par le Premier secrétaire, Olivier Faure, les présidents des Groupes socialistes au Sénat, Patrick Kanner et à l'Assemblée, Boris Vallaud.



Non, merci !

*Enfin, vous nous avez habitués aux mises en scènes de consultations, qu'il s'agisse des citoyens, pendant le Grand débat, ou de la convention citoyenne, des syndicats pendant la réforme avortée des retraites, des élus pendant la crise sanitaire.*

*Nous n'épiloguerons pas sur votre choix, avec les initiales CNR, de jouer de l'analogie avec le Conseil National de la Résistance. Mais si votre ambition est à ce niveau, si vous êtes prêt à renouer avec la conquête de nouveaux droits sociaux, nous répondrons présents. Dans l'hypothèse inverse, nous ne nous limiterons pas à une chaise vide, nous combattons toutes les régressions ou avancées en trompe-l'œil, qui nous éloigneraient des "jours heureux" ont prévenu les co-signataires.*

*Nous sommes en revanche totalement ouverts à une conférence sociale et environnementale qui permettrait d'entamer une négociation sur les salaires et le partage de la valeur, tout en assumant la nécessaire transition écologique ».*

Avant même la première réunion de ce Parlement factice, le président de la République indiquait que la démarche pourrait se conclure par un Référendum. Reprenant la balle au bond, Olivier Faure a immédiatement rappelé que les Socialistes en proposait justement un : pour que les Français puissent dire clairement s'ils veulent que les super-profits soient taxés pour contribuer à financer la transition énergétique. Affaire à suivre...

Le premier motif invoqué est le flou qui entoure cet objet politique non identifié. « Nous n'en connaissons à ce stade ni le périmètre (qui sont les invités et sur quels critères ?), ni l'objet, ni la méthode et encore moins le statut de ses éventuelles conclusions.

Vous affirmez changer de méthode et vouloir tenir compte de la situation nouvelle, issue des élections législatives. Mais dans le même temps vous adressez des signaux contradictoires. Vous avez renoué avec les décisions prises en Conseil de défense, les syndicats n'ont pas été consultés sur la nouvelle réforme de l'assurance chômage ou la monétisation des RTT et la session parlementaire de juillet n'a pas permis de constater de réelle ouverture ni de volonté de négocier avec la Gauche de l'Assemblée ou du Sénat », ont déploré les auteurs de ce courrier.

« Par ailleurs, le Conseil Économique Social et Environnemental, représentant les syndicats, le patronat et les associations, a toute la légitimité pour répondre à une partie des missions que vous assignez aujourd'hui au Conseil National de la Refondation.

**CAP  
FINISTÈRE**  
26 B, rue Aristide-Briand  
29000 QUIMPER  
DÉPOSÉ LE 15/09/2022

SITE DE DEPOT  
**P1**  
LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

## Un refus unanime

Le gouvernement serait bien inspiré d'écouter les organisations syndicales et de jeunesse qui viennent de publier un communiqué commun pour dénoncer son projet de réforme de l'assurance chômage.

En effet, tous les syndicats considèrent que le durcissement des règles d'indemnisation est une réponse simpliste. « Cibler les droits au chômage est totalement inefficace. Stigmatiser une nouvelle fois les demandeurs d'emploi en diminuant leurs droits à indemnisation est profondément injuste. Cela risque d'accentuer la précarité, notamment de jeunes, alors que seul le taux de chômage de ces derniers a augmenté de 1,3 point ce trimestre. »

Si, comme il le prétend, ce gouvernement veut vraiment consulter les partenaires sociaux, il doit immédiatement annoncer le retrait de son projet et en préparer un autre qui s'attaquera aux causes du chômage et non aux chômeurs dont la moitié ne sont pas indemnisés.

PS29

# Et la Bretagne vota Oui

« Les Bretons, c'est comme les cochons, plus ça devient vieux, plus ça devient... », aurait déclaré Charles Pasqua en découvrant les résultats du Référendum pour le Traité de Maastricht, il y a trente ans, en septembre 1992.



Les Socialistes en première ligne

Sans être les seuls partisans de la ratification de ce traité, les Socialistes bretons, et en particulier finistériens, ont pu s'attribuer une large part de cette victoire. **« En 1992, les Bretons savent ce qu'ils doivent à l'Europe. Pour des activités comme l'agriculture ou la pêche, elle est clairement un facteur de progrès »,** se rappelle Jean-Jacques Urvoas, alors Secrétaire fédéral aux élections. **« Elle apportait à notre économie des ressources financières et lui permettait de se connecter à de nouveaux marchés. »** En 1992, l'Europe ne faisait pas peur aux Bretons. Au contraire, c'est son absence qui aurait pu inquiéter.

Parfaitement unis, les Socialistes bretons ont pris la tête du camp du Oui et il faut reconnaître qu'ils n'ont pas ménagé leurs efforts. Qu'on en juge : en l'espace de quelques semaines, ils

ont organisé, le 13 septembre, une fête de la rose à Quimperlé, en présence de Gérard Fuchs, Secrétaire national du PS à l'international et de Louis Le Pensec, ministre des DOM-TOM, mais aussi vice-président du Conseil des Communes et régions d'Europe. Le 18 septembre, Jean-Pierre Cot, président du Groupe socialiste au Parlement européen, animait deux réunions, à Rosporden et Brest. Des comités du Oui, rassemblant des Socialistes, des Centristes et des Écologistes ont été lancés par Bernard Poignant à Quimper et par Pierre Maille à Brest.

## « Les Socialistes ont pris la tête du camp du Oui. »

Et quelques jours avant le scrutin, François Cuillandre, Premier secrétaire fédéral, relançait la publication du *Breton Socialiste*, hebdomadaire tiré à plus de 4 000 exemplaires.

Marylise Lebranchu, en 1992, avait pris son bâton de pèlerin pour animer plusieurs réunions publiques pour défendre le Oui. **« Aucun autre parti ne s'est autant mobilisé. Le Oui était le seul vote possible pour les Socialistes parce qu'il apportait de la régulation dans la construction européenne, après l'Acte Unique »,** se souvient-elle. **« Maastricht prévoyait une monnaie unique. Il faut se souvenir qu'à l'époque, les ministres des finances avaient les yeux rivés sur les cours des monnaies et les baisses dites compétitives était un instrument redoutable. »**

Les Socialistes n'étaient pas tombés dans le piège des débats techniques et avaient mené une campagne politique

autour de trois grands axes : Maastricht, est une chance pour l'emploi, Maastricht, est une chance pour la paix, Maastricht est une chance pour la démocratie.

En face, la Droite est divisée et mène une campagne d'arrière-garde sur le thème de l'Europe des nations. Les barons de la Droite nord-finistérienne comme Charles Miossec, Jacques De Menou ou Louis Goasduff font campagne sur le thème de l'Europe des Nations. Mais les électrices et les électeurs comprennent bien qu'il s'agit de freiner la construction européenne à un moment où, au contraire, elle doit s'approfondir. **« Nous étions en 1992, au moment où se déterminait la division internationale du travail et tout le monde comprenait bien que l'Europe devait de plus en plus parler d'une seule voix »,** rappelle Marylise Lebranchu.



Le combat des Socialistes

Au soir du 20 septembre 1992, 59,44% des électeurs votent pour le Oui dans le Finistère qui se classe en cinquième position. Seules les Côtes d'Armor et l'Ille-et-Vilaine et les deux départements alsaciens obtiennent de meilleurs résultats avec plus de 60% en faveur du Oui.

## Le Traité de Maastricht



Entré en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 1993, le Traité de Maastricht institue une Union européenne entre les douze États membres de la Communauté (Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et Royaume-Uni).

Le traité reconnaît la citoyenneté européenne à toute personne ayant la nationalité d'un État membre de l'Union.

Il prévoit également la création d'une monnaie unique.

Les compétences communautaires sont étendues à de nouveaux domaines (éducation, formation professionnelle, culture, santé publique, protection des consommateurs, réseaux transeuropéens et politique industrielle), selon le principe de subsidiarité.

La politique sociale est renforcée dans le champ communautaire. Le protocole social est annexé au traité. Ainsi, sont désormais adoptées par l'ensemble des États membres des dispositions communes sur les conditions de travail, l'égalité entre hommes et femmes, l'intégration des personnes exclues du marché du travail, la sécurité sociale...

Un comité des régions, représentant les collectivités locales des États membres, est créé.

# Vous êtes la Gauche de demain!

**En cette rentrée, les Jeunes Socialistes se réorganisent dans le Finistère.**

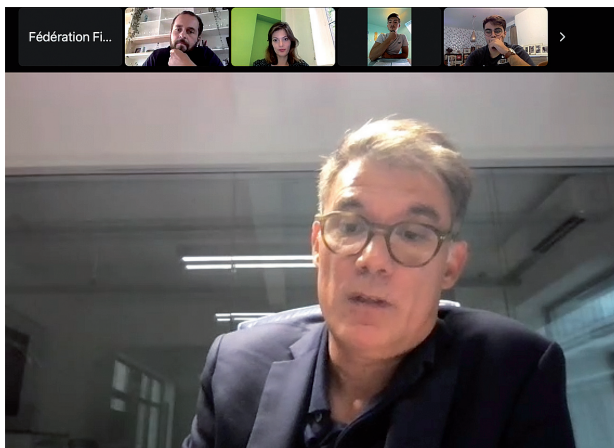
C'est en visio-conférence qu'un premier échange a eu lieu, le 5 septembre avec la présidente nationale Emma Rafowicz,... ainsi qu'Olivier Faure en invité surprise.

Depuis la création de la SFIO, les JS ont toujours joué un rôle important dans la famille socialiste a insisté Emma Rafowicz. « **Les Jeunes Socialistes poursuit deux missions principales : permettre aux militants, entre 15 et 30 ans, de s'organiser et apporter des idées nouvelles.** » Ce sont en effet les jeunes socialistes qui ont porté le PACS, puis le mariage pour tous. Ce sont eux aussi qui ont lancé l'idée d'un minimum jeunesse ou d'une allocation autonomie.

Formation, militantisme et convivialité sont les trois maîtres-mots

de l'activité des Jeunes Socialistes. « **La formation est indispensable si on veut que notre militantisme soit efficace** », a insisté Emma Rafowicz.

Clairement inscrit dans la famille socialiste, le MJS n'est plus autonome. « **Nous fonctionnons en bonne intelligence avec la direction nationale du parti et les fédérations** », explique Emma Rafowicz. Cependant, le MJS



Olivier Faure : soyez audacieux !

organise son propre congrès, déconnecté de celui du parti et les fédérations disposent d'importantes marges de manœuvre pour développer leurs actions.

Olivier Faure a pris le temps d'intervenir quelques minutes dans cette rencontre en visio. Le Premier secrétaire du PS montrait ainsi toute l'importance qu'il accorde au renforcement et au développement d'une organisation de jeunesse au sein de la famille socialiste. « **Les reconstruteurs, c'est vous. La Gauche de demain, c'est vous** », a-t-il rappelé avant de les inviter à prendre des initiatives et à faire preuve d'audace. « **N'ayez pas peur de vous confronter aux autres, à ceux qui ne pensent pas comme vous. C'est comme ça.** »

À l'Université de rentrée du 24 septembre, les Jeunes Socialistes du Finistère animeront une controverse sur le thème : « *Jeunesse et politique : le grand désamour ?* ».

## Restaurer, ensemble, les Monts d'Arrée

**Quelques chiffres suffisent pour prendre la mesure de la catastrophe qui a frappé les Monts d'Arrée : 2 200 hectares de landes ont brûlés, soit 20% du site Natura 2000 des Monts d'Arrée et près de 8% des landes et tourbières de Bretagne.**

« **O**n a pu sentir à plusieurs reprises, en particulier au plus fort de l'incendie, que le président du Conseil départemental n'était pas spontanément enclin à associer l'ensemble des conseillers départementaux et des parlementaires », se souvient Kévin Faure, co-président du groupe Finistère et Solidaires. Cependant, lorsqu'il a pris la peine de les associer il a pu se rendre compte que les élu.e.s de Gauche ne poursuivaient qu'un objectif : permettre à la nature de reprendre, le plus vite et le plus largement possible, ses droits et tirer toutes les leçons de cette tragédie afin qu'elle ne se renouvelle pas.

C'est donc tout naturellement qu'on retrouve une partie des propositions ou observations des élu.e.s de Gauche dans le plan d'action présenté le 1<sup>er</sup> septembre à l'issue du premier comité de pilotage, présidé par le préfet du Finistère et le président du Conseil départemental.

« **Ce plan se décline en trois axes : restaurer, favoriser, prévenir** », résume Kévin Faure.



Tous les acteurs doivent apprendre à se connaître

« **Les discussions avec l'ensemble des acteurs a permis de mesurer la complexité des enjeux** », explique Kévin Faure. « **Tous les acteurs doivent se rencontrer et discuter. C'est pour aller dans ce sens que j'ai proposé, compte tenu du rôle qu'ils ont joué cet été, que les agriculteurs puissent mieux coopérer avec les pompiers.** »

Un volet de prévention est également prévu pour entretenir les landes et protéger le territoire au risque d'incendie et en renforçant la réglementation et la surveillance.

Enfin, la valorisation visera à favoriser des usages agricoles adaptés, à promouvoir la découverte du patrimoine (naturel, paysager, historique...) et développer les activités de pleine nature respectueuses, comme la randonnée.

Les prochaines réunions de pilotage auront lieu en novembre 2022, puis en février et mai 2023. Par ailleurs, une réunion publique sera organisée dès le mois d'octobre.

24 septembre

Université de rentrée  
de l'UESR et de la  
Fédération à Moulin Mer  
à Logonna-Daoulas.  
Inscription obligatoire  
[ps29.bzh](mailto:ps29.bzh)

Retrouvez-nous sur

Facebook  
**PS.Finistere**  
et Twitter  
**@fede\_PS29**

## Cap Finistère

Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428  
N° 1404 - Vendredi 16 septembre 2022  
[www.ps29.bzh](http://www.ps29.bzh) - [cap-finistere@wanadoo.fr](mailto:cap-finistere@wanadoo.fr)  
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER  
Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication :  
Yves FORMENTIN-MORY  
Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON  
Tél. 02 98 43 44 39  
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère  
Tél. 02 98 43 11 44

## S'abonner

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

### Abonnement numérique

..... @ .....

Tarifs pour l'année  
Adhérents : 25 euros  
Non adhérents : 35 euros

Chèque à l'ordre de :  
ADFFFP

# Zéro alcool pendant la grossesse

Hervé Gouédard

**Même à faible dose, la consommation d'alcool pendant la grossesse peut avoir des effets dramatiques sur le développement des enfants. L'association SAF France s'est fixé pour mission de le faire savoir à tous les futurs parents, comme nous l'explique Hervé Gouédard, trésorier national et représentant régional de SAF France.**

**Cap Finistère : Qu'est-ce que le SAFTHON ? Qui en est à l'origine ? À quoi sert l'argent récolté ?**

**Hervé Gouédard :** Il faut d'abord revenir sur la « Journée internationale de la lutte pour la prévention des troubles causés par l'alcoolisation fœtale » qui a été lancée le 9 septembre 1999. Quatre 9 comme les 9 mois d'une grossesse. L'association SAF France, comme Syndrome d'Alcoolisation Fœtale, a été créée en 2008 par quelques pédiatres, dont moi. Nous travaillons sur ce sujet depuis plusieurs années déjà, mais nous avons considéré qu'il fallait franchir une étape en nous donnant une visibilité institutionnelle. Nous nous sommes donc emparés de la date du 9 septembre et nous avons repris l'idée du téléthon pour lancer le SAFTHON. Depuis 2016, il monte régulièrement en puissance. Depuis 3 ans, nous avons noué un partenariat, très important pour nous avec l'UMIH (Union des Métiers de l'Industrie Hôtelière) qui regroupe près de 90 000 commerces (bars, restaurants, discothèques...) qui relaient notre message de prévention pour expliquer que la consommation d'alcool doit être totalement bannie pendant la grossesse. Ils relaient nos messages de prévention sous forme de flyers, d'affiches ou de sets de table. Donc une partie de l'argent que nous récoltons à l'occasion du SAFTHON sert à concevoir et imprimer ces supports. L'autre partie est utilisée pour réaliser des enquêtes d'opinion auprès du grand public, des professionnels de santé ou de jeunes mamans.

**Cap Finistère : Comment se manifestent les effets des Troubles Causés par l'Alcoolisation Foetale (TCAF) ?**

**Hervé Gouédard :** L'alcool est le seul toxique que l'on connaisse qui s'attaque au noyau même de nos cellules ce qui affecte la croissance des organes et peut provoquer des défauts plus ou moins importants en fonction de la quantité d'alcool absorbée. Cela peut donner des malformations du visage ou d'organes, comme le cœur ou les reins.

Mais, l'organe le plus vulnérable est le cerveau. Tous les autres organes, à 10 ou 12 semaines, sont fabriqués. Mais le cerveau,

quant à lui, se construit jusqu'à la naissance et même après. L'action de l'alcool, même à faible dose, peut altérer la croissance du cerveau et causer des troubles qui ne vont se manifester qu'au moment où l'enfant va commencer à parler ou à marcher. Il va avoir un comportement imprévisible, être hyperactif ou manifester des troubles de l'attention.

**Cap Finistère : Pourquoi est-ce si difficile de faire passer un message pourtant simple : zéro alcool pendant la grossesse ?**

**Hervé Gouédard :** Plusieurs raisons expliquent ce paradoxe. Les enquêtes que nous avons menées auprès des professionnels de santé nous ont permis de mieux les saisir. Les médecins reconnaissent qu'ils ne pensent pas toujours à alerter les futures mamans, mais ils avouent aussi qu'ils éprouvent de la gêne pour aborder cette question qui recouvre des aspects culturels et personnels. Nous devons donc sensibiliser et accompagner les professionnels de santé.

Du côté des pouvoirs publics, on sent que personne ne veut prendre cette question à bras le corps. D'une part parce que le lobby des producteurs de boissons alcoolisées est très actif. Mais aussi parce que le gouvernement a laissé faire et a trop délégué à Addictions France (anciennement ANPAA) qui communique très peu sur l'alcoolisation fœtale. Fort heureusement, on sent, notamment au fil des SAFTHON, une évolution et une prise de conscience.

**Cap Finistère : Quel rôle peuvent jouer les collectivités locales dans la prise de conscience des futurs parents ?**

**Hervé Gouédard :** Il est essentiel, en particulier pour les départements, en charge de la petite enfance. Et j'en profite pour saluer l'action de la conseillère départementale de Morlaix, Gaëlle Zanéguy, qui porte ce dossier avec d'autant plus de détermination qu'elle est et a été confrontée, en tant qu'assistante sociale, à des enfants atteints de ces troubles. En 2018, le Conseil départemental du Finistère a signé la Charte internationale sur la prévention de l'ensemble des troubles de l'alcoolisation foetale, l'engageant à favoriser l'information des femmes enceintes et de leur entourage. Cette année, nous allons former les agents du Conseil départemental. Nous sommes également en contact avec les villes de Morlaix et Brest pour qu'elles aussi s'engagent à informer les futures mamans.

En savoir plus : <https://saffrance.com>

